



## ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-LUC

### Conseil d'établissement

Rencontre du 27 mai

19h00

Procès-verbal

Rencontre virtuelle

Nom	Représentant(e)
Aizel Zine Eddine (1re année)	Parents
Benaziz Asma	Communauté
Etchessahar Manuel (2e année)	Parents
Gariépy André (2e année)	Parents
Hubert Vincent (1re année)	Parents
Kendall Kate	Personnel enseignant
Lauzon Nancy	Personnel enseignant
Lapointe Line	Personnel de soutien administratif
Lehoux Louise (1re année)	Parents
Luly Marie-Hélène (1 <sup>re</sup> année)	Parents
Mahtali Saida	Personnel enseignant
Normandin Caroline (2 <sup>e</sup> année)	Parents et représentante au Comité parents CSDM
Perreault Isabelle	Personnel professionnel
Savignac Richard	Personnel enseignant
Smith Francine	Personnel enseignant
<b>Étaient absents</b>	
Al-Shami Yahya	Élèves
Isteitiyeh Mona-Mae 502	Élèves
<b>Invité.e.s</b>	
Filion Chantal	Conseillère pédagogique
Bachir Ahmed	Gestionnaire administratif
Veremme Olivier	Parent
Laaziri Khalid	Parent
Evoy Mariline	Parent
Guindon Nina	Parent
Germain Vladimir	Parent
Hamouri Samira	Parent
Benazi Louiza	Parent

## **Auditeurs annoncés**

Blinder Stephan  
Driss Selima  
Jacques Saint-Dorly  
Margarita Sarabia  
Esor Anaijd

### **1. Ouverture de l'assemblée & présences et vérification du quorum**

19 h

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Adopté à l'unanimité

### **3. Adoption du procès-verbal du 18 février 2020**

On doit apporter les modifications suivantes :

Page 5, le 1<sup>er</sup> cycle (foyer 250) sera à l'annexe

Page 6, le groupe parenthèse est de retour au Grand Saint-Luc

Proposé : Perreault Isabelle

Secondé : Smith Francine

### **4. Parole au public**

Plusieurs parents ont fait part de leurs questionnements en lien avec la situation de la pandémie, des travaux, des résultats scolaires, de l'année scolaire 2020-2021 et beaucoup d'inquiétude face à de multiples questions encore sans réponse.

Malgré plusieurs avis qu'aucun cas personnel ne peut être discuté en CÉ, des rappels ont dû être refaits à plusieurs reprises durant la période au public. Il a été refusé que les parents jugent ou évaluent le travail des membres du personnel ou traitent de leur situation personnelle en CÉ.

Il a été suggéré que les enseignants, volontairement, fassent du tutorat auprès des élèves en grande difficulté.

La direction mentionne que tous les enseignants faisaient tout ce qu'il fallait et, même plus, pour cibler les élèves plus vulnérables. L'équipe de spécialistes : psychoéducatrice, TES,

orthopédagogue, sont tous mobilisés pour garder le lien et offrir du support aux élèves plus vulnérables.

La direction réitère que tous les enseignants font de leur mieux avec une réalité à laquelle ils ont dû s'adapter, se former et offrir aux élèves un support pédagogique et, plus important, garder un lien.

À la question à savoir s'il y aura de la récupération cet été, la direction confirme que le ministre a annoncé qu'il n'y aurait pas de cours d'été. Pour le reste, nous sommes en attente de nouvelles directives.

Un parent a soulevé le point que tous les élèves ne sont pas égaux en ce qui a trait à l'accès au matériel pédagogique, à un ordinateur, ce qui diminue leurs chances de réussite. La direction invite les parents à communiquer avec les directions adjointes. Actuellement tous les efforts sont fournis pour que les élèves soient contactés et aient accès à leurs enseignants.

Il a été mentionné que des organismes offrent des ordinateurs moyennant 60.00\$ que les parents doivent déboursier. On spécifie que pour 20.00\$ de plus, l'ordinateur a un micro et une caméra.

On mentionne que les élèves qui sont en réussite aux deux premières étapes passeront l'année scolaire.

## **5. Mot de la présidente**

La parole est laissée à la direction.

## **6. Mot du directeur**

### **6.1 Situation à l'école depuis le 13 mars**

Au plan émotionnel, ce fut extrêmement difficile. Au départ, tout le monde était en vacances. Après, tout a changé, il faut s'occuper des élèves plus vulnérables et par la suite, tout au long du mois d'avril, toutes les consignes changeaient d'une semaine à l'autre. Tout était constamment nouveau. Pour les enseignants, la commande était énorme et les parents ont été informés à plusieurs reprises et par divers moyens courriel, téléphone, lettre à la maison : si vous n'avez pas de nouvelle de vos enseignants, il faut communiquer avec l'école.

## **7. Parole aux représentants des élèves**

Les représentants des élèves étaient absents

## 8. Points de discussions (approbation ou adoption)

### 8.1 Projet éducatif 2019-2022 (nouvelle proposition)

Dans un contexte où notre école a vécu des difficultés et accuse un grand retard en ce qui concerne le nouveau projet éducatif, il était quand même important pour nous que tous puissent s'exprimer sur les 2 orientations sélectionnées par le comité avant que le projet éducatif soit officiellement adopté. La consultation nous a permis de valider la pertinence de nos choix et de vérifier s'ils correspondent bien aux besoins du milieu. Aussi, les réponses des participants ont nourri les réflexions pour choisir les moyens nécessaires pour mettre ce projet éducatif en action.

On demande quelles sont les motivations de focaliser sur le 1<sup>er</sup> cycle seulement. Il est précisé qu'à cause des statistiques qui ont été sorties pour l'école, qui montraient que les problématiques étaient au niveau du premier cycle. Il est précisé à tous que le taux de diplomation est très élevé à Saint-Luc mais qu'au premier cycle, une difficulté en lecture est présente.

On soulève que beaucoup de parents du PEI ont répondu au sondage et peu du reste de l'école. Le sondage a été envoyé à tous les parents, les réponses reçues provenaient plus du PEI et du régulier. Malheureusement, les parents de l'accueil et du CPF ont peu répondu, et ce, malgré que le sondage ait été envoyé à tous en français et en anglais.

La direction précise que tout ce devait être fait l'a été.

Discussion sur les termes : littératie, francophonie et culture québécoise.

Il est demandé, afin de bien camper notre réalité, d'ajouter dans le projet éducatif : que notre école est une école francophone dans un milieu fortement allophone. Les membres sont en accord avec cet ajout qui sera apporté.

Il est aussi proposé de faire de notre école une école "laboratoire", profitant de ce qui se fait actuellement en raison de la pandémie pour continuer en favorisant le télétravail et ainsi favorisant une nouvelle conscience environnementale, si les enseignants ne se déplacent pas pour se rendre au travail, diminution des gaz à effet de serre.

Orientation 1, commentaire par extension. Retour sur le fait que la conseillère pédagogique doit répondre aux besoins des élèves, c'est pourquoi des cégeps anglophones continueront à être invités à participer à la journée des cégeps..

L'aspect citoyenneté est très bien fait, il est fait mention qu'il y ait une phrase qui mentionne qu'à Saint-Luc, le respect, la civilité, entre parents, professeurs, élèves. Toutes les interactions doivent être sous le signe du respect et de la civilité.

Un parent se joint aux félicitations précédentes. Nous devons être solidaires, malgré les temps difficiles Remerciements répétés.

Adoption :

Proposé : Richard Savignac

Secondé : Kate Kendall

## 8.2 Régie interne

Modification à apporter : Un représentant des parents dont l'enfant ne fréquente plus l'école peut continuer son mandat.

Adoption : Louise Lehoux

Secondé : Vincent Hubert

## 8.3 Calendrier scolaire 2020-2021

Présentation du calendrier scolaire

On demande pourquoi, on conserve le voyage en Floride par exemple. Pourquoi on n'essaie pas de récupérer du temps perdu pendant la pandémie ?

La direction précise qu'il se peut que la CSDM demande des modifications. Nous devons procéder avec les balises établies. Dépendamment de quelle façon l'année 2020-2021 débutera, les écoles auront à s'adapter.

Le calendrier est approuvé

Proposé : Saida Mahtali

Adopté : Louise Lehoux

## 8.4 Mesure 15028 et des activités parascolaires année 2019-2020

Invité M. Bachir : comme il s'agit de la première année de la mesure et que l'école a reçu tardivement les informations, les décisions ont été prises dans le respect des balises et pour éviter de perdre les sommes. L'an prochain un sondage sera envoyé aux élèves pour connaître leurs intérêts.

La mesure était de 147,000.00\$. Le montant dépensé à ce jour est d'environ 90,000.00\$. Il faut prendre en compte que le salaire du technicien en loisirs continue de jusqu'à la fin juin.

Le technicien en loisirs sera responsable du sondage.

On demande de garder une partie du pour l'environnement (écoresponsable).

On demande que le sondage soit fait d'ici le 30 juin pour l'année prochaine. Il faut laisser le temps aux élèves d'y penser.

On mentionne aussi que faire les choix maintenant, étant donné que les jeunes changent souvent d'idées, leurs intérêts actuels ne seront peut-être plus les mêmes en septembre.

On répond que si nous pouvons faire le sondage cette année, nous le ferons. Sinon, ce sera en septembre. Il y a encore beaucoup d'inconnus pour la prochaine année.

Les parents demandent que ce budget doit rejoindre le plus d'élèves possible.

Proposition d'un projet écoresponsable. À l'ère du virtuel, on devrait penser à des projets scientifiques, informatiques. Il est essentiel que les élèves baignent dans des activités scientifiques.

Les membres parents du CÉ comprennent qu'il s'agit de nouveaux fonds. Le document ne serait pas ce que le CÉ a demandé. On ne voit pas, si les dépenses sont des salaires, des achats, etc.

On précise qu'un maximum de 30,000.00\$ en salaire est permis. Le salaire du technicien en loisirs est payé par ce fonds. Le reste est des achats et contrats et activités de comédies musicales.

On demande : comment se fait-il que le festival des harmonies soit dans les engagements communautaires?

On précise que les dépenses pour les activités ont été acceptées auprès de la CSDM.

Le malaise est que 50% du budget est alloué à la musique. On fait part d'une déception devant un document encore incomplet.

On souligne que la manière de dépenser l'argent aurait dû faire l'objet d'une discussion en novembre. L'an prochain, on fera mieux.

On précise que 40% des élèves sont en musique, il est possible qu'une grande partie des budgets soit allouée à la musique.

Les concerts au niveau de la musique sont-ils considérés comme du parascolaire?

On amène le fait que les élèves ont des cours de musique par des enseignants de l'école, payés par la CSDM, se servent des installations et on se questionne où va l'argent recueilli pour les entrées des concerts ou des comédies musicales.

La direction ramène à l'ordre l'assemblée sur le ton de la discussion.

Retour sur le paiement de 200.00\$ que les parents doivent faire à l'école et non à la fondation.

La direction rappelle être informée de la problématique et que le CÉ n'est pas là pour faire le procès de la Fondation.

Adoption pour les dépenses de la mesure 15028 avec précision ci-dessous :

Malgré que l'engagement de soumettre pour approbation le budget par le CÉ n'ait pas été respecté,

Proposé : Louise Lehoux,  
Secondé : Lauzon Nancy

## **9. Points d'information :**

### **9.1 Les plans de travail**

Ce fut une tâche très complexe. Les enseignants ont été pris de cours et malgré tout, tous font un travail exceptionnel.

Un enseignant souligne que suite à un teams avec les élèves, ils ont fait la demande de garder la session ouverte pour qu'ils puissent échanger entre eux. Ce qui a été très apprécié.

### **9.2 Choix de cours 20-21**

Exercices surréalistes. 1300 choix de cours par téléphone et par courriels. Malgré les contraintes, nous nous en sommes sortis.

### **9.3 Troisième étape et cours d'été**

Le gouvernement a clairement mentionné qu'il n'y en aurait pas. Pour la troisième étape, il est très difficile d'expliquer les tenants et aboutissants.

Pour le moment, le gouvernement n'a pas encore statué sur la façon de rédiger le bulletin

### **9.4 Perspective pour août 2020**

On est tous en attente des décisions de monsieur Roberge mais on attend dans les prochains jours le plan de retour en classe. Nous sommes tous à la merci des recommandations de la santé publique qui dictera le retour en classe.

Moyens de mettre à profit cette nouvelle expérience pour préparer la rentrée prochaine afin de ne laisser aucun élève de côté.

Un enseignant souligne que pour le moment, on parle plus d'adaptation et on fait avec ce qu'on a et l'on ne peut pas encore porter un jugement sur ce qui est fait. Oui, il y a du positif et du négatif.

On demande à la direction sa vision quant à la rentrée 2020-2021.

La direction souligne le travail exemplaire des enseignants et que tous se sont mobilisés pour les élèves. Il est évident que rien ne remplace le contact humain mais avec la nouvelle réalité, il faudra nous adapter.

On mentionne que l'école Saint-Luc avait des défis, dont la surpopulation. Est-ce possible de profiter de la situation : "école laboratoire" l'horaire décalé; demi-journée. Commencer à penser à des mesures pérennes.

Un enseignement mentionne que la relation humaine est très importante et que virtuellement, c'est difficile.

### **Remise des effets scolaires**

Remerciement aux parents qui ont été impliqués dans la remise des effets scolaires et les attentions faites pour souligner les finissants.

#### **10. Prochaine rencontre :**

Jeudi 4 juin 2020 à 19h – Rencontre Teams

#### **11. Clôture de l'assemblée :**

22 :30

**Mme Yacoubi**  
Présidente

**Éric Dion**  
Directeur